

**M É T H O D E S D ' É T A B L I S S E M E N T D E S
C O Û T S P O U R L E S V E N T E S D E G A Z
N A T U R E L L I Q U É F I É**

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	3
PRÉAMBULE.....	3
1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL	4
2. UTILISATION DE L'USINE LSR	4
2.1. Données sur les capacités de chaque activité de l'usine LSR.....	5
2.2. Répartition des coûts de l'usine LSR.....	6
2.3. Coûts unitaires moyens et coût d'utilisation pour GMST	7
3. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ.....	7
4. COÛTS LIÉS À LA FOURNITURE, LA COMPRESSION, LE TRANSPORT, L'ÉQUILIBRAGE ET LA DISTRIBUTION ET AU FONDS VERT.....	10
4.1. Fourniture et compression	10
4.2. Transport	10
4.3. Équilibrage.....	11
4.4. Distribution.....	11
4.5. Fonds vert.....	11
5. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2013.....	11
CONCLUSION	12
ANNEXES.....	12

1 **INTRODUCTION**

2 Ce document a pour objectif de présenter la description détaillée des méthodes d'établissement
3 des coûts pour les ventes de gaz naturel liquéfié (GNL) qui seront appliqués en réduction du
4 revenu requis de la Cause tarifaire 2013.

5 La vente de GNL étant une activité non réglementée, c'est par Gaz Métro Solutions Transport
6 (« GMST »), filiale de Gaz Métro, que les ventes de GNL aux clients-utilisateurs sont
7 effectuées. Le processus présenté dans les sections suivantes couvrira uniquement l'aspect
8 des ventes de GNL à GMST. Les éléments suivants seront couverts :

- 9 1. Prévion des ventes GNL dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2013-2015;
- 10 2. Évaluation des coûts d'utilisation de l'usine LSR et détermination des coûts unitaires
11 moyens;
- 12 3. Impact sur la structure d'approvisionnement et évaluation des coûts du maintien de la
13 fiabilité;
- 14 4. Évaluation des coûts liés à la fourniture, la compression, le transport, l'équilibrage et la
15 distribution; et
- 16 5. Traitement dans les pièces de la Cause tarifaire 2013.

17 **PRÉAMBULE**

18 Gaz Métro a déposé à la Régie une demande d'autorisation relative à un investissement à
19 l'usine LSR et à un ajustement aux modalités de l'activité de ventes de GNL le 11 mai 2012
20 (réf. : R-3800-2012). Cet investissement permet d'étendre la période de liquéfaction à la saison
21 hivernale et ainsi répondre aux besoins grandissants du marché du GNL. Les modalités
22 présentées en preuve et considérées dans la Cause tarifaire 2013 sont :

- 23 1. La révision des paramètres de l'usine LSR;
- 24 2. La liquéfaction en hiver, considérant un processus de « cyclage » par GMST sur cette
25 période ainsi qu'une optimisation de l'utilisation de l'usine LSR;
- 26 3. La réduction des besoins d'entreposage pour GMST;
- 27 4. La modification à la répartition des coûts liés à la liquéfaction des volumes
28 d'évaporation.

1 L'évaluation des coûts reliés à la vente de GNL a donc été adaptée en conséquence.

2 1. PRÉVISION DE LA DEMANDE DE VENTES GNL

3 Dans l'horizon du plan d'approvisionnement 2013 à 2015, les ventes de GNL prévues sont les
4 suivantes :

5 **Tableau 1**

Année financière	Type de service	Ventes de GNL (10 ³ m ³)		
		Hiver	Été	Total
2012-2013	Interruptible	2 250	4 350	6 600
2013-2014	Continu	5 850	10 890	16 740
2014-2015	Continu	13 150	23 390	36 540

6 En février 2012, GMST a avisé Gaz Métro qu'elle fournirait son propre service de fourniture dès
7 le 1^{er} septembre 2012. Elle ne sera donc pas desservie par le distributeur pour les services de
8 fourniture et de gaz de compression.

9 2. UTILISATION DE L'USINE LSR

10 Il y a trois types d'activité à l'usine LSR : l'entreposage, la liquéfaction et la regazéification. De
11 plus, physiquement, une évaporation du gaz naturel est observée quotidiennement. Cette
12 évaporation retourne dans le réseau gazier de Gaz Métro. Ces éléments seront considérés
13 dans la détermination du coût de l'utilisation de l'usine LSR pour les besoins de GMST.

14 Le processus d'évaluation des coûts moyens d'utilisation de la capacité de l'usine LSR est le
15 suivant :

- 16 1. Répartition des coûts de l'usine LSR entre les trois types d'activité, en distinguant les
17 coûts fixes et les coûts variables;
- 18 2. Établissement d'un coût unitaire moyen pour les activités d'entreposage et de
19 liquéfaction (coûts fixes et variables); et
- 20 3. Évaluation de la portion des coûts attribués à GMST en fonction des coûts unitaires
21 moyens appliqués aux capacités ou quantités de chaque service qui lui sera fourni.

1 Cette approche permet d'identifier spécifiquement les différents coûts reliés à l'utilisation de
2 l'usine LSR en fonction de ses activités distinctes et de les attribuer adéquatement entre
3 l'activité réglementée et GMST. Les coûts unitaires moyens sont obtenus en divisant les coûts
4 reliés à chaque type d'activité par un dénominateur particulier à chaque cas qui sera expliqué
5 en détail dans les sous-sections suivantes.

6 L'annexe 1 présente l'évaluation des coûts moyens d'utilisation de l'usine LSR pour la Cause
7 tarifaire 2013.

8 **2.1. Données sur les capacités de chaque activité de l'usine LSR**

9 Entreposage (annexe 1, lignes 1 à 3)

10 La capacité totale d'entreposage de l'usine LSR est de 58 591 10³m³. La capacité de
11 volume utile s'élève à 56 600 10³m³. Cette capacité sera utilisée pour déterminer le coût
12 unitaire moyen des frais fixes de cette activité.

13 La capacité d'entreposage maximale requise qui est réservée à GMST pour répondre à ses
14 besoins, hiver comme été, en fonction de sa projection des ventes de GNL pour 2013 est de
15 300 10³m³, considérant la possibilité de liquéfaction à l'usine LSR en hiver, comme
16 mentionné en préambule.

17 Liquéfaction (annexe 1, lignes 4 à 12)

18 La capacité potentielle de liquéfaction est évaluée en fonction des quantités disponibles à la
19 liquéfaction pour l'activité réglementée en 2013 (56 300 10³m³) et pour GMST
20 (6 600 10³m³), pour une capacité totale de liquéfaction de 62 900 10³m³. Cette capacité sera
21 utilisée pour déterminer le coût unitaire moyen des frais fixes de cette activité (annexe 1,
22 lignes 4 à 6). Il est à noter que la capacité totale de liquéfaction est supérieure à la capacité
23 totale d'entreposage ce qui s'explique par la possibilité de liquéfier également sur l'hiver.

24 La quantité annuelle de liquéfaction est scindée en deux éléments : la quantité de
25 liquéfaction pour les volumes reliés à la demande et la quantité de liquéfaction pour les
26 volumes reliés à l'évaporation.

- 27 • La quantité annuelle de liquéfaction pour les volumes reliés à la demande
28 correspond aux volumes de demande qui sont prévus être liquéfiés pour l'activité
29 réglementée et aux volumes de ventes GNL effectivement retirés. Cette capacité est

1 utilisée pour déterminer le coût unitaire moyen des frais variables de cette activité
2 (annexe 1, lignes 7 à 9).

- 3 • La quantité annuelle de liquéfaction pour les volumes reliés à l'évaporation
4 correspond aux volumes d'évaporation projetés (lignes 10 à 12). Cet élément est
5 séparé par activité : entreposage et liquéfaction.

6 L'activité d'entreposage génère une évaporation moyenne de 27 10³m³ par jour. Par
7 conséquent, s'il n'y avait pas d'activité de retrait ou de regazéification entraînant une
8 liquéfaction durant l'année, une quantité totale en évaporation de 9 855 10³m³serait
9 observée et nécessiterait tout de même une liquéfaction annuelle. Cette quantité
10 d'évaporation est donc attribuée à l'activité d'entreposage.

11 L'activité de liquéfaction accroît l'évaporation totale durant l'année par une quantité
12 estimée de 27 10³m³ par jour. Cette quantité d'évaporation, variable selon le nombre
13 de jours de liquéfaction, est attribuée à l'activité de liquéfaction.

14 Regazéification

15 Bien que Gaz Métro ait établi les coûts attribuables à l'activité de regazéification, elle ne
16 traitera pas des coûts unitaires moyens reliés à cette activité dans le cadre de ce dossier
17 étant donné que GMST n'utilise pas ce type de service et n'a donc pas à en assumer une
18 partie des coûts.

19 **2.2. Répartition des coûts de l'usine LSR**

20 L'annexe 1, lignes 13 à 39, présente les résultats de la répartition des coûts entre les
21 différentes activités : entreposage, liquéfaction et regazéification.

22 Les éléments plus spécifiques relatifs aux calculs et répartitions effectués sont les suivants :

- 23 • Les coûts de l'usine LSR prévus à la Cause tarifaire 2013 sont utilisés comme base
24 d'analyse, considérant la présence de ventes de GNL à GMST, et sont présentés à
25 la colonne 2.

26 Les coûts de liquéfaction reliés au réfrigérant (ligne 24), au gaz naturel (lignes 26 et
27 27) et aux coûts variables d'électricité (lignes 32 et 33) sont scindés entre
28 l'évaporation et la liquéfaction selon les ratios de liquéfaction entre la demande

- 1 liquéfiée et l'évaporation liquéfiée calculés à la colonne (c) de l'annexe 1, lignes 7
2 et 10;
- 3 • La méthode de répartition des différents coûts entre les activités de liquéfaction,
4 d'entreposage et de regazéification est décrite à la colonne 3;
 - 5 • Les colonnes 4 à 8 détaillent, pour chaque type d'activité de l'usine LSR, la
6 répartition des coûts fixes et variables. Il est à noter que les coûts généraux ne
7 pouvant être attribués directement à une activité sont considérés au même titre que
8 les coûts fixes, comme devant être répartis au prorata des actifs composant la valeur
9 totale de l'usine LSR, présenté à la ligne 14;
 - 10 • Le coût total d'utilisation de l'usine LSR, incluant les dépenses d'amortissement, le
11 rendement sur la base de tarification reliée aux coûts non amortis et les impôts, est
12 présenté à la ligne 39.

13 **2.3. Coûts unitaires moyens et coût d'utilisation pour GMST**

14 Les coûts unitaires moyens d'utilisation de l'usine LSR sont présentés par activité à la ligne
15 41 de l'annexe 1.

16 Le coût d'utilisation de l'usine LSR pour GMST est présenté à la ligne 43 de l'annexe 1. Il
17 est calculé en appliquant le coût unitaire moyen de l'entreposage et de la liquéfaction, aux
18 capacités ou quantités respectives propres à GMST pour chacune de ces deux activités.

19 **3. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ**

20 Le développement du marché de ventes de GNL a un impact sur la quantité de GNL disponible
21 à l'usine LSR pour la clientèle de l'activité réglementée. La capacité d'entreposage réservée à
22 GMST s'élève à 300 10³m³ pour l'année 2013.

23 Cette capacité réservée ne limite aucunement la capacité maximale de retrait de
24 5 749 10³m³/jour. Toutefois, la capacité d'entreposage dédiée à la clientèle de l'activité
25 réglementée étant réduite, les outils pour faire face à un hiver extrême sont réduits.

26 Afin de maintenir la sécurité d'approvisionnement de la clientèle, des capacités additionnelles
27 de transport pourraient être requises, en fonction du niveau d'entreposage réservé par GMST,
28 ce qui est défini comme l'outil de maintien de la fiabilité.

1 De plus, un mode de gestion de cyclage de la capacité d'entreposage réservée à GMST est mis
2 en place en hiver, comme indiqué en préambule.

3 Opérationnellement, tant que Gaz Métro ne pourra confirmer si l'activité réglementée a besoin
4 de la totalité de son volume utile, GMST utilisera la capacité d'entreposage qui lui est réservée
5 pour effectuer ses retraits et procédera à des cycles de liquéfaction pour remplir à nouveau sa
6 capacité réservée d'entreposage. Ce cyclage s'appliquera minimalement jusqu'à la fin janvier.
7 Si Gaz Métro juge alors que le risque d'un hiver extrême est passé, elle arrêtera le processus
8 de cyclage et reportera la liquéfaction sur les mois précédant le 1^{er} décembre suivant afin de
9 viser un niveau d'inventaire à 100 % à cette date. Si, au contraire, le risque d'une utilisation
10 accrue à la normale par l'activité réglementée est envisagé, la liquéfaction par GMST sera
11 maintenue pour permettre à l'activité réglementée de disposer du nombre de jours requis pour
12 la liquéfaction de ses besoins jusqu'au 1^{er} décembre suivant. Cette approche permet ainsi
13 d'optimiser l'utilisation de l'usine sur la période de l'hiver et d'assurer à chaque partie (activité
14 réglementée et non réglementée) la pleine utilisation de l'usine en fonction de leurs propres
15 besoins. Cette approche est en conformité avec la décision D-2011-030 (p.12, paragr. 42), où la
16 Régie demandait à Gaz Métro d'opérer l'usine LSR de façon à minimiser le coût global.

17 Pour la planification du plan d'approvisionnement, un mode similaire a été considéré. Dans le
18 plan de base, année normale, les cycles de liquéfaction sont maintenus jusqu'en février alors
19 que dans l'évaluation des besoins de l'hiver extrême, les cycles sont maintenus jusqu'à la fin de
20 l'hiver. Pour l'année 2013, GMST étant sous le service interruptible, la liquéfaction est
21 interrompue les jours où des interruptions sont requises au sous-tarif 5.7 volet A. De plus, sous
22 l'hiver extrême, si les inventaires de la capacité réservée sont épuisés, les retraits de GNL sont
23 alors interrompus.

24 L'annexe 2 présente une comparaison des plans d'approvisionnement selon que l'usine LSR
25 est utilisée ou non pour répondre à la demande de GMST et ce, pour les trois années du plan
26 d'approvisionnement. Les éléments suivants sont considérés :

- 27 • Les ventes de GNL projetées pour 2013-2015;
- 28 • Les retraits de l'usine LSR pour répondre à ces ventes;
- 29 • La capacité d'entreposage de l'usine LSR réservée à GMST pour chaque année,
30 incluant le cyclage de cette capacité sur la période de l'hiver;

- 1 • La possibilité de liquéfaction sur la période de l'hiver;
- 2 • La gestion globale des injections requises à l'usine LSR de façon à optimiser les coûts
- 3 reliés à la liquéfaction du gaz naturel; et
- 4 • La considération de l'outil de remplacement, évalué pour maintenir la même sécurité
- 5 d'approvisionnement, dans la structure d'approvisionnement pour desservir la clientèle
- 6 de l'activité réglementée.

7 Afin de capter uniquement l'impact de l'utilisation de l'usine LSR et de la réservation d'une
8 capacité d'entreposage par GMST pour évaluer l'outil de maintien de la fiabilité, le scénario de
9 comparaison considère la demande gazeuse de GMST sous le service régulier, interruptible ou
10 continu le cas échéant, comme toute autre demande. De plus, l'usine LSR est entièrement
11 utilisée dans son rôle traditionnel d'outil de pointe et ne sert pas à répondre à une demande de
12 GNL. Les approvisionnements reliés à la demande gazeuse de GMST ne font donc pas partie
13 de l'outil de maintien de la fiabilité.

14 Le tableau suivant détaille les capacités de transport additionnelles requises pour chacune des
15 années du plan d'approvisionnement 2013-2015, considérant le niveau de réservation de la
16 capacité d'entreposage à l'usine LSR par GMST, afin de maintenir la sécurité
17 d'approvisionnement.

18 **Tableau 2**

Année financière	Capacité d'entreposage réservée à GMST 10 ³ m ³	Outil de remplacement décembre à mars	
		Quotidien 10 ³ m ³ /jour	Période 10 ³ m ³
2013	300	13	1 597
2014	600	98	11 816
2015	1 300	140	16 925

19 À des fins de présentation, l'hypothèse d'un achat de FTSH pour la période du 1^{er} décembre au
20 31 mars comme outil de remplacement à la réduction de l'usine LSR est utilisée. Étant donné
21 l'ordre d'utilisation des outils faisant partie de la structure globale d'approvisionnement, la

1 capacité de transport FTSH additionnelle est utilisée et permet ainsi de réduire le niveau des
2 interruptions.

3 Dans sa décision D-2010-144, la Régie indique que le coût de maintien de la fiabilité à être
4 remboursé par GMST correspond au coût du transport supplémentaire à acquérir pour
5 maintenir la sécurité d'approvisionnement.

6 Le coût de maintien de la fiabilité pour l'année 2013 est indiqué à la ligne 42, colonne 4 de
7 l'annexe 2. Il est projeté au prix de 2,507 ¢/m³ (0,662 \$/GJ), soit un prix équivalent au tarif de
8 FTSH de TCPL à 100 % de coefficient d'utilisation, conformément à la décision D-2011-030 de
9 la Régie.

10 **4. COÛTS LIÉS À LA FOURNITURE, LA COMPRESSION, LE TRANSPORT,** 11 **L'ÉQUILIBRAGE, LA DISTRIBUTION ET LE FONDS VERT**

12 Considérant la décision D-2010-144, la présente section a pour but de décrire la méthode
13 d'établissement des coûts des services de fourniture, de compression, de transport,
14 d'équilibrage, de distribution et du Fonds vert.

15 **4.1. Fourniture et compression**

16 Comme mentionné précédemment, GMST a choisi de fournir son propre service de
17 fourniture. Les coûts des services de fourniture et de compression étant encourus
18 directement par GMST, ils ne sont pas considérés dans l'évaluation du revenu requis.

19 **4.2. Transport**

20 Le coût du service de transport est établi en appliquant le tarif du service de transport du
21 distributeur établi pour la zone Sud à la Cause tarifaire 2013, comme ordonné par la Régie
22 dans la décision D-2010-144.

23 Il est à noter que le coût unitaire moyen utilisé pour évaluer les coûts de transport de GMST
24 dans le calcul du revenu requis peut être légèrement différent de l'application du tarif de
25 transport étant donné l'effet itératif résultant de la méthode d'évaluation du revenu requis. Il
26 s'agit ici d'un impact mineur sur le résultat final.

1 **4.3. Équilibrage**

2 Le coût du service d'équilibrage est établi en appliquant le tarif du service d'équilibrage du
3 distributeur, pour un client au sous-tarif 5.7 volet A, établi à la Cause tarifaire 2013, au profil
4 global de liquéfaction de l'usine LSR prévu pour l'année financière 2012-2013.

5 Il est à noter que le coût unitaire moyen utilisé pour évaluer les coûts d'équilibrage de GMST
6 dans le calcul du revenu requis peut être légèrement différent de l'application du tarif
7 d'équilibrage étant donné l'effet itératif résultant de la méthode d'évaluation du revenu
8 requis. Il s'agit ici d'un impact mineur sur le résultat final.

9 **4.4. Distribution**

10 Dans sa décision D-2010-144, la Régie considère que le coût unitaire de distribution doit
11 être établi en prenant comme hypothèse le coût unitaire de distribution d'un client ayant un
12 profil de consommation similaire à celui de l'usine dans son ensemble et non en fonction du
13 volume de ventes à GMST. Ce coût unitaire est établi en fonction du coût unitaire moyen
14 évalué dans l'étude d'allocation des coûts pour la catégorie tarifaire applicable à la période.
15 Selon le volume total de liquéfaction de 27 260 10³m³ prévu en 2013 pour l'usine LSR, un
16 client de profil similaire au service interruptible serait au sous-tarif 5.7, volet A.

17 Pour la Cause tarifaire 2013, le coût de distribution de l'étude d'allocation des coûts de 2011
18 est utilisé, étant la dernière étude disponible.

19 **4.5. Fonds vert**

20 Le coût du service du Fonds vert est établi en appliquant le tarif du service du Fonds vert du
21 distributeur fixé à la Cause tarifaire 2013.

22 **5. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2013**

23 Le plan d'approvisionnement 2013-2015, présenté aux documents de la pièce Gaz Métro-1, est
24 établi en intégrant les besoins reliés aux ventes de GNL, la réduction de la capacité
25 d'entreposage de l'usine LSR réservée à la clientèle de l'activité réglementée et l'ajout de l'outil
26 de remplacement afin d'assurer la même sécurité d'approvisionnement.

1 La structure d'approvisionnement ainsi établie pour l'année financière 2013 est considérée dans
2 l'évaluation des coûts de service et du revenu additionnel requis présentés dans la Cause
3 tarifaire 2013.

4 Le revenu requis est ajusté de façon à considérer la projection du remboursement des coûts par
5 GMST pour l'année 2013. Ce remboursement inclut l'ensemble des coûts attribués à GMST
6 décrit aux sections 2 à 4 de ce document. Le revenu requis ajusté servira à l'établissement des
7 tarifs pour l'année 2013.

8 **CONCLUSION**

9 Gaz Métro a présenté dans cette preuve le traitement des ventes de GNL dans sa Cause
10 tarifaire 2013 conformément aux décisions D-2010-057, D-2010-144 et D-2011-030 de la Régie
11 en intégrant également les modalités présentées dans sa requête R-3800-2012. Ainsi, le revenu
12 requis de la Cause tarifaire prendra en considération :

- 13 • les coûts d'utilisation de l'usine LSR établis en fonction des coûts unitaires moyens
14 d'entreposage et de liquéfaction;
- 15 • le coût de maintien de la fiabilité égal au coût de l'outil de remplacement requis suite à la
16 réduction de la capacité d'entreposage de l'usine LSR;
- 17 • le coût des services de transport, équilibrage et Fonds vert établi en fonction des tarifs
18 de la Cause tarifaire; et
- 19 • le coût relatif à la distribution établi en fonction du coût moyen évalué à l'étude
20 d'allocation du coût de service pour un client interruptible au volet A.

21 **Gaz Métro demande à la Régie d'approuver les coûts établis liés à la vente de GNL.**

22 **ANNEXES**

23 Annexe 1 : Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR à la Cause tarifaire 2013

24 Annexe 2 : Plan d'approvisionnement 2013-2015 – Comparaison avec ou sans utilisation de
25 l'usine LSR pour GMST

Annexe 1 - Coûts reliés à l'utilisation de l'usine LSR à la Cause tarifaire 2013

Données sur les capacités		(a)	(b)	(c)
		10 ³ m ³		Ratio
1	Capacité d'entreposage	56 600		
2	Clientèle régulière	56 300	99,5%	
3	Client GMST	300	0,5%	
4	Capacité potentielle de liquéfaction	62 900		
5	Clientèle régulière	56 300	89,5%	
6	Client GMST	6 600	10,5%	Liquéfaction
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée	15 359		56,3%
8	Clientèle régulière	8 759	57,0%	
9	Client GMST	6 600	43,0%	
10	Quantité annuelle d'évaporation liquéfiée	11 901		43,7%
11	Entreposage	9 855	82,8%	
12	Liquéfaction	2 046	17,2%	

Répartition des coûts par élément (000\$)		Coûts avec ventes GNL	Méthode d'allocation	Entreposage	Liquéfaction		Regazéification	
(1)	(2)	(3)	(4)	Fixes	Fixes	Variables	Fixes	Variables
Base de tarification (BT)				(5)	(6)	(7)	(8)	
13	Coûts non amortis ⁽¹⁾	16 808	Répartition selon le ratio des coûts de l'actif	10 404	4 706	1 698		
14			<i>ratio des coûts de l'actif</i>	<i>61,9%</i>	<i>28,0%</i>	<i>10,1%</i>		
Frais de l'usine								
15	Salaires et avantages sociaux	1 856	Prorata de l'actif	1 149	520	187		
16	Assurances	939	Prorata de l'actif	581	263	95		
17	Services d'entretien	696	Prorata de l'actif	431	195	70		
18	Matériaux et pièces	173	Prorata de l'actif	107	48	17		
19	Services professionnels	75	Prorata de l'actif	46	21	8		
20	Taxes municipales	213	Prorata de l'actif	132	60	22		
21	Autres frais divers	74	Prorata de l'actif	45	21	7		
	Réfrigérant							
22	<i>évaporation</i>	44	Prorata de l'évaporation	36		8		
23	<i>liquéfaction</i>	56	100 % liquéfaction			56		
24	Total réfrigérant	100		36		64		
	Gaz naturel							
25	<i>regazéification</i>	70	100 % regazéification					70
26	<i>évaporation</i>	26	Prorata de l'évaporation	21		4		
27	<i>liquéfaction</i>	33	100 % liquéfaction			33		
28	<i>autres</i>	10	Prorata de l'actif	6	3		1	
29	Total gaz naturel	139		27	3	37	1	70
	Électricité							
30	<i>fixes</i>	400	Prorata de l'actif	248	112		40	
31	<i>variables - regazéification</i>	11	100 % regazéification					11
32	<i>variables - évaporation</i>	303	Prorata de l'évaporation	251		52		
33	<i>variables - liquéfaction</i>	391	100 % liquéfaction			391		
34	Total électricité	1 105		498	112	443	40	11
35	Sous-total frais de l'usine	5 369		3 054	1 242	544	448	81
36	Dépenses d'amortissement ⁽¹⁾	1 831	Prorata de l'actif	1 133	513		185	
37	Rendement sur BT à 7,82 % ⁽¹⁾	1 314	Prorata de l'actif	814	368		133	
38	Impôts reliés au rendement à 8,97 % ⁽¹⁾	193	Prorata de l'actif	120	54		20	
39	Grand Total	8 708		5 121	2 177	544	785	81
40	Capacité / quantité totale pour chaque élément (10³m³)			56 600	62 900	15 359		
41	Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)			9,047	3,461	3,544		
Coût d'utilisation pour le client GMST								
42	Capacité / quantité du client GMST pour chaque élément (10 ³ m ³)			300	6 600	6 600		
43	Coûts totaux (000 \$) (l. 41 x l.42)	489		27	228	234		
Coût d'utilisation pour l'activité réglementée								
44				5 093	1 948	310	785	81
45	Coûts totaux (000 \$) (l. 39 - l.43)	8 218						

(1) Les valeurs établies à la Cause tarifaire 2012 ont été utilisées.
Les données seront mises à jour lors du dépôt effectif des pièces relatives à leur évaluation

Annexe 2 - PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2013-2015 - Comparaison avec ou sans utilisation de l'usine LSR pour GMST

	Demande sans utilisation LSR			Demande avec utilisation LSR			Variation		
	2013 (10 ⁶ m ³) (1)	2014 (10 ⁶ m ³) (2)	2015 (10 ⁶ m ³) (3)	2013 (10 ⁶ m ³) (4)	2014 (10 ⁶ m ³) (5)	2015 (10 ⁶ m ³) (6)	2013 (10 ⁶ m ³) (7)	2014 (10 ⁶ m ³) (8)	2015 (10 ⁶ m ³) (9)
DEMANDE									
1 Continue	4 605	4 720	4 785	4 605	4 703	4 749	0	-17	-36
2 Interruptible	728	750	749	722	750	749	-7	0	0
3 Client biogaz en réseau dédié	28	28	28	28	28	28	0	0	0
4 Gaz d'appoint concurrence	143	103	99	143	103	99	0	0	0
5 <i>Sous-Total Demande</i>	5 504	5 601	5 661	5 498	5 584	5 625	-7	-17	-36
6 Gaz perdu, usage de la compagnie et autres	63	62	97	63	62	97	0	0	0
7 Ventés GNL	0	0	0	7	17	36	7	17	36
8 SOUS-TOTAL AVANT INJECTION	5 567	5 663	5 758	5 567	5 663	5 758	0	0	0
INVENTAIRES INJECTIONS									
9 Union Gas	433	430	428	429	431	431	-4	1	3
10 LSR	26	21	21	27	32	55	1	11	34
11 Pointe-du-Lac	33	33	34	33	32	31	0	-1	-3
12 Saint-Flavien	119	119	119	119	119	119	0	0	0
13 Échanges de gaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 SOUS-TOTAL INJECTIONS & ÉCHANGES	611	603	602	608	613	636	-3	11	34
15 TOTAL DE LA DEMANDE	6 178	6 265	6 360	6 175	6 276	6 394	-3	11	34
APPROVISIONNEMENT									
16 FTLH Empress - GMI	1 882	1 882	177	1 882	1 882	177	0	0	0
17 Cessions d'optimisation	270	153	12	270	153	12	0	0	0
18 Transport par échange (EMP - GMI)	732	995	422	732	995	422	0	0	0
19 Transport fourni par les clients	698	702	702	698	702	702	0	0	0
20 Gaz d'appoint	143	103	99	143	103	99	0	0	0
21 <i>Sous-Total Transports</i>	3 725	3 835	1 412	3 725	3 835	1 412	0	0	0
22 FT non utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Cessions / ventes de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24 Achats dans le territoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25 Achats à Dawn (GR)	1 758	1 733	1 654	1 754	1 730	1 656	-5	-2	1
26 Achats à Dawn (AD)	0	0	2 593	0	0	2 593	0	0	0
27 Biogaz	28	28	28	28	28	28	0	0	0
28 Autres réceptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 SOUS-TOTAL TRANSPORT	5 511	5 596	5 688	5 507	5 593	5 689	-5	-2	1
INVENTAIRES RETRAITS									
30 Union gas	433	430	428	429	431	431	-4	1	3
31 LSR	13	13	14	20	31	52	7	17	37
32 Pointe-du-Lac	33	33	34	33	32	31	0	-1	-3
33 Saint-Flavien	119	119	119	119	119	119	0	0	0
34 Échanges de gaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 SOUS-TOTAL RETRAITS & ÉCHANGES	599	595	595	601	613	633	3	17	37
36 TOTAL APPROVISIONNEMENT	6 110	6 191	6 283	6 108	6 206	6 322	-2	15	39
37 INTERRUPTIONS BRUTES	-68	-74	-77	-67	-70	-72	1	4	5
MAINTIEN DE LA FIABILITÉ									
38 Capacité additionnelle (10 ³ m ³ /jour)				13	98	140			
39 Capacité additionnelle déc-mars (10 ³ m ³)				1 597	11 816	16 925			
40 Coût unitaire (¢/m ³)				2,507	2,507	2,507			
41 Coût de maintien de la fiabilité (000 \$)				40	296	424			